



Compte-rendu de « RENCONTRE » avec les Copropriétaires du LUNDI 7 FEVRIER 2022

Cette présentation portée par Jean Paul GOKELAERE & Patrick VENANT avait pour objectif :

Nous connaître pour Vivre Ensemble

Présentation de Vivre Ensemble.

- Comment et pourquoi notre groupe/équipe s'est créé(e).
- Le projet et l'ambition
- Les moyens que nous avons mis et allons mettre en œuvre.

-O-O-O-O-

64 copropriétaires ont assisté à la réunion.

Les participants sont libres d'intervenir en gardant une attitude positive, sans juger (objectif du groupe) :

Intervention de Monsieur Jean CARPENTIER : depuis 1971 à la résidence, rappelle la constitution du conseil syndical et précise qu'il en a été le président pendant 10 ans. Il rappelle que l'entreprise Choiseul avait dès la construction l'obligation de créer des « locaux sociaux » comprenant des accueils, y compris pour les enfants de l'époque.

La **rénovation de ces lieux** de loisir devient nécessaire, en tenant compte des normes d'accès et de sécurité. Cette rénovation ne peut être pertinente et envisagée qu'en connaissant les usages futurs des locaux, eux-mêmes **fonction des attentes des copropriétaires.**

Il est possible d'entreprendre ce projet de multiples façons et notamment en proposant aux copropriétaires de s'investir dans les travaux dans un « **chantier participatif** ». (Pratique déjà constatée, dans d'autres copropriétés ou quartiers de Villes voisines)

Le conseil syndical se doit d'être le porte-parole des copropriétaires.

Le code de conduite vise à plus de transparence sur les travaux à entreprendre et les coûts associés.

Chaque propriétaire doit pouvoir émettre ses remarques avant les assemblées générales plutôt que de se trouver devant des décisions déjà prises de façon unilatérale.

Nouvelle intervention de Jean CARPENTIER qui juge que le groupe « pousse le bouchon pour virer le conseil syndical ».

Il lui est répondu que dans un souci de collaboration, le groupe a demandé à être reçu pour dialoguer sur ces sujets, et les membres actuels du conseil ont refusé. Mr CARPENTIER quitte la salle.

Vivre Ensemble s'est créé pour être **force de propositions** et tenter d'établir un dialogue apaisé entre tous, pour préserver notre Patrimoine commun et défendre notre Qualité de Vie.

Lors de la dernière Assemblée Générale, des places étaient disponibles au conseil syndical. Le droit n'a pas été respecté, la demande de candidats potentiels ayant été rejetée, malgré la **volonté de contribution et non d'opposition**.

Mr Gokelaere et Mr Venant se présentent de nouveau cette année, ensemble et avec ceux qui le souhaiteront, pour porter le projet d'une équipe, **un projet pour notre Communauté**.

Ce projet comportera une proposition de « Code de conduite et bonnes pratiques du Conseil Syndical » et sera présenté au conseil syndical et soumis aux votes lors de la prochaine assemblée générale.

Suite à la question posée dans l'assemblée : « faut-il passer par Immo de France pour vendre un appartement ? », la réponse est NON. Il serait souhaitable **d'imaginer un dispositif d'informations entre les copropriétaires** pour faciliter les transactions.

Intervention d'Alexandre LOGEZ intéressé par l'achat d'un parking en sous-sol, qui souhaite connaître l'interlocuteur à contacter.

Enfin, le groupe désire collecter les avis, les besoins et les compétences tous domaines des habitants de la résidence.

Une **enquête** sera menée en ce sens. Quelles sont les désirs, les attentes, les besoins de chacun(e) ?

Le **Lundi 21 mars 2022** les résultats de cette enquête seront présentés et débattus lors d'une nouvelle **Rencontre, « Entre Nous »**, à l'issue de laquelle les questions et propositions seront étudiées, le but : analyser comprendre ensemble et mettre en œuvre.

Fin de séance vers 19h30 après discussions individuelles de personnes motivées.

L'intervention a été saluée par des applaudissements.

Un grand merci à tous, pour l'intérêt que vous portez à notre Copropriété,

Vivre côte à côte ou Vivre Ensemble...

Et si nous faisons le choix de Vivre Ensemble.